



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Numéro 007, Juin 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic  
Resource  
Index**  
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**SJIF 2024 : 5.214**

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL** : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel** : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor** : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic Resource Index**: <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

**ORCID** : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

### Facteur d'impact ou Impact Factor (IF)

Année 2024 : **5.214**

Année 2023 : **3,023**

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## **PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI**

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Anglais

1. **Investigating secondary schools efl learners' difficulties in speaking acquisition: a case study of Tchaourou, Benin**  
HOUNNOU Azoua Mathias, ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien & NABINE Gnandi..... 1-12
2. **Exploring metadiscourse devices in George Weah's inaugural speech**  
Albert Omolegbé KOUKPOSSI ..... 13-25
3. **Exploring Patriotism Teaching Mechanism in the Schools of Mali**  
Adama Coulibaly..... 26-43
4. **Translation in efl classes as a teaching method: malian teachers' perceptions**  
Diakalia COULIBALY & Moussa SOUGOULE..... 44-54

#### Études hispaniques

5. **Psicoeducación de los estudiantes con tdah en la universidad**  
Ahmadou MAÏGA & Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS ..... 55-65

#### Lettres Modernes

6. **Les figures de l'animus chez violette leduc**  
Siaka SORI..... 66-81
7. **Structure et fonctions des olõ ou dictons proverbiaux dans les chansons de denagan janvier honfo**  
Sylvestre DJOUAMON ..... 82-96
8. **De la découverte de la guerre à la naissance d'une sensibilité dans *Le Premier homme* d'Albert Camus**  
Sylvain Koffi KOUASSI ..... 97-107

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Archéologie

9. **Les séquences chronoculturelles de la Préhistoire au Burkina Faso**  
Serge Stéphane SANOU..... 108-126
10. **Migrations des Tchaman dans le district d'Abidjan : contact et dialogue des cultures**  
Koutouan Marilyne DJAKO & Foniya Élise THIOMBIANO/ILBOUDO ..... 127-137

## Histoire

- 11. Le Magal à Grand-Bassam : un espace de pèlerinage et de socialisation de la communauté mouride de 2002 à 2022**  
Amon Jean-Paul ASSI..... 138-155
- 12. La Bataille de Logo Sabouçiré de 1878 : Ma part de vérité**  
Balla DIANKA..... 156-170
- 13. Inquisition à la fin du moyen âge : facteur de stabilisation d'une société chrétienne en crise**  
BORIS Konan Kouassi Parfait & COULIBALY Pédiomatéhi Ali..... 171-185
- 14. L'Église de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon : une histoire marquée par une œuvre scolaire 1933-1982**  
Michel ASSOUMOU NSI..... 186-204
- 15. La situation politique du Kombere de Lalle à la veille de la conquête coloniale**  
Nongma Nestor ZONGO..... 205-219
- 16. Nagbanpoa : un patrimoine historique et culturel au service du développement socio-économique des villages de Nagbangou et Kaldjaoni**  
Hamguiri LANKOANDÉ..... 220-236
- 17. École et mobilité au Togo pendant la période coloniale (1891-1960)**  
Abaï BAFEI..... 237-252
- 18. La politique de reboisement dans le cercle d'Atakpamé sous administrations coloniales (1901-1960)**  
Nanbidou DANDONUGBO..... 253-269
- 19. Le système d'alliance des Dan à l'épreuve des religions révélées en Côte d'Ivoire**  
Achille César VAH & Kiyali KONE..... 270-282

## Géographie

- 20. Agriculture maraîchère et l'accès au foncier au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon**  
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU épouse NZÉ & Pacôme TSAMOYE..... 283-299
- 21. Occupation du sol et dynamique urbaine de Daoukro (centre-est de la Côte d'Ivoire)**  
Aka Yves Serge Pacôme ETTIEN, Blé Konan Aristide YAO & Dominique Ahebe KONAN..... 300-313
- 22. Femmes, actrices de la commercialisation du riz local dans la plaine de Satégui-Déressia au Sud-ouest du Tchad**  
ASSOUE Obed & MANIGA EGUETEGUE Talkibing ..... 314-326

- 23. Le système participatif de garantie :  
une aubaine pour les producteurs biologiques locaux dans le Grand Ouaga**  
Odette OUEDRAOGO..... 327-342
- 24. Les implications socio-économiques du commerce du poisson malien  
dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire)**  
Yaya DOSSO, N’Guessan Séraphin BOHOUSSOU & Koffi Denis SIÉ..... 343-359
- 25. Les inondations dans l’île Mbamou au Congo Brazzaville :  
facteurs et résilience des populations locales**  
Rolchy Gonalth LONDESSOKO DOKONDA & Damase NGOUMA..... 360-380
- 26. Infrastructures de transport et accès aux centres de santé  
dans le département de Taï en Côte d’Ivoire**  
Palingwindé Vincent de Paul YAMEOGO & Kouamé Sylvestre KOUASSI..... 381-396
- 27. Implication des institutions locales dans la gouvernance  
du Ranch de Gibier de Nazinga, centre sud du Burkina Faso**  
Boureima SAWADOGO, Ibrahim OUÉDRAOGO, & Joachim BONKOUNGOU... 397-412
- Philosophie**
- 28. Les trois figures du « souci » chez Martin Heidegger**  
Pascal Dieudonné ROY-EMA & Serge Fiéni Kouamé KOUAKOU..... 413-428
- 29. Le rationalisme critique poppérien,  
une contribution à l’éthique de la discussion**  
Crépin Zanan Kouassi DIBI..... 429-443
- 30. De l’état de nature hobbesien à la société réelle : une ventilation de la peur**  
Justin MOGUE..... 444-454
- 31. Expériences d’utilisation des médias sociaux  
chez les primo-féministes étudiantes**  
Amani Angèle KONAN..... 455-472
- 32. L’antipsychologisme d’Edmund Husserl,  
une critique de la doctrine psychologue**  
Moctarou BALDE & Boubé NAMAÏWA..... 473-482
- 33. Cybercriminalité et cybersécurité en Afrique : pourquoi articuler  
l’action techno-juridique et la responsabilité collective ?**  
Koffi AGNIDE & Yaou Gagnon ALI..... 483-498
- 34. Les coups d’État militaires en Afrique :  
un nihilisme constitutionnel d’un pouvoir constituant**  
Narcisse Rostand MIAFO YANOU..... 499-517

### Anthropologie et sociologie

- 35. Analyse de l'évaluation et du pilotage de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon**  
Georges Moussavou..... 518-537
- 36. Viabilité socio-économique des microprojets au sein des exploitations agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) au Burkina Faso**  
Christophe Yorsaon HIEN, Tionyélé FAYAMA,  
Taminou COULIBAL & Salifou KABORE..... 538-554
- 37. Genre, accès aux moyens d'existence et services publics des ménages PDI dans la région du centre-Est (Burkina Faso)**  
LOMPO Miyemba ..... 555-571

### Science de l'éducation

- 38. Evaluation des pratiques enseignantes dans les matières fondamentales à l'école primaire du département de l'Alibori au Bénin**  
AKA Rémi Oscar, TAMBOURA Amadou,  
HOUEHA Saturnin & OLONI Felix..... 572-589
- 39. La pédagogie inversée : modèle innovant d'enseignement des arts plastiques au secondaire général en Côte d'Ivoire**  
Armel Kouamé KOUADIO, Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURE &  
Rodolphe Kouakou MENZAN..... 590-605
- 40. Perceptions et attitudes des élèves-professeurs sur la collaboration pédagogique**  
Baba Dièye DIAGNE..... 606-624

### Sciences économiques et de gestion

- 41. Analyse des effets socioéconomiques du programme d'alphabétisation des apprenants de la Médina (2017-2019)**  
Salif BALDE, Adja Marième KANE, Mamadou FOFANA &  
Pape Amadou KANE ..... 625-639



## **Viabilité socio-économique des microprojets au sein des exploitations agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso)**

**Christophe Yorsaon HIEN**

*Chercheur Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) /  
Institut des sciences des sociétés,  
E-mail : [hienchristophe@gmail.com](mailto:hienchristophe@gmail.com)*

**Tionyéle FAYAMA**

*Chercheur Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) /  
Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERAN),  
E-mail : [tionyele@yahoo.fr](mailto:tionyele@yahoo.fr)*

**Taminou COULIBAL**

*Ingénieur agricole, Direction régionale de l'agriculture, des ressources halieutiques et animales de la  
région de la Boucle du Mouhoun,  
E-mail : [ctaminou@yahoo.fr](mailto:ctaminou@yahoo.fr)*

&

**Salifou KABORE**

*Ingénieur des Sciences de l'Environnement et du Développement rural/Agronomie,  
Ingénieur agricole/ Direction régionale de l'agriculture, des ressources halieutiques et animales de la  
région de la Boucle du Mouhoun,  
E-mail : [tionyele@yahoo.fr](mailto:tionyele@yahoo.fr)*

### **Résumé**

L'une des contraintes majeures du secteur agricole au Burkina Faso est l'accès au financement. Ces dernières décennies, de nombreux programmes de développements ont vu le jour afin de pallier ces difficultés par la mise en place du cofinancement des microprojets. Toutefois, les risques de durabilité de ces microprojets financés par le biais des subventions non remboursables se posent et handicapent le secteur. Dans ce contexte, quel peut être l'apport du dispositif d'accompagnement dans l'atteinte des objectifs des microprojets en vue d'assurer leur viabilité ? D'où l'intérêt de cette étude. A partir d'une démarche quantitative, un échantillon de cinquante-trois (53) promoteurs a été déterminé dans les provinces du Mouhoun et des Balé. Le questionnaire a été utilisé pour les besoins de l'enquête. Les résultats obtenus à l'issue de l'enquête sont les suivants : 60,4% des microprojets sont gérés par des femmes. La production agricole et la transformation occupent respectivement 47% et 37%. 64% des bénéficiaires sont scolarisés. 56% exploitent les terres par emprunts et par locations. La promotion des chaînes de valeur est axée principalement sur les filières karité, riz, mangue et oignon, tandis que 64% des bénéficiaires ont obtenu un résultat d'exploitation positif.

**Mots clés :** Microprojet, Durabilité, Boucle du Mouhoun, Burkina Faso.



## **Socio-economic viability of microprojects on farms in the Boucle du Mouhoun (Burkina Faso)**

### **Abstract**

One of the major constraints of the agricultural sector in Burkina Faso is access to financing. In recent decades, numerous development programs have emerged to overcome these difficulties by setting up co-financing of micro-projects. However, the sustainability risks of these microprojects financed through non-repayable grants arise and handicap the sector. In this context, what contribution can the support system make in achieving the objectives of microprojects with a view to ensuring their viability? hence the interest of this study. Using a quantitative approach, a sample of fifty-three (53) promoters was determined in the provinces of Mouhoun and Balé. The questionnaire was used for the purposes of the survey. The results obtained at the end of the survey are as follows: 60.4% of microprojects are managed by women. Agricultural production and processing occupy 47% and 37% respectively. 64% of beneficiaries are educated, 56% exploit the land through loans and rentals. The promotion of value chains focuses mainly on the sectors (shea, rice, mango and onion) and 64% of beneficiaries obtained a positive operating result.

**Keywords:** Microproject, sustainability, Mouhoun region, Burkina Faso.

### **Introduction**

Dans le contexte du Burkina Faso, l'accompagnement des projets est fortement sollicité dans le secteur agricole en raison de l'impact de ce dernier au plan socioéconomique. L'agriculture constitue la composante principale du secteur primaire et participe à 35% du Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie près 82% de la population active du pays (INSD, 2022).

Ce secteur offre au Burkina Faso un potentiel important de production et de transformation agroalimentaire qui, jusque-là, est faiblement valorisé en raison des difficultés de financement (MAHRAH, 2011). Selon T. Fayama et A. Maïga, 2020, la politique agricole burkinabè est basée le plus souvent sur une source de financement extérieur. Il se pose donc de grands défis à relever dans ce secteur.

Les contraintes majeures qui s'opposent au développement durable du milieu rural sont de plusieurs ordres. Il s'agit de l'insuffisance et l'irrégularité des précipitations avec une tendance à la baisse, la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie, la dégradation des ressources naturelles, la baisse de la fertilité des sols (FADL, 2004). A cela s'ajoute un faible niveau d'intensification des exploitations, les pressions démographiques sur les terres agricoles, l'inadaptation de la réforme agraire et foncière, le faible niveau d'alphabétisation et de formation de la majorité de la population rurale (64,10% d'analphabètes chez les hommes contre 84,20% femmes), le faible niveau



d'entrepreneuriat qui conduit à des faibles revenus et les difficultés d'accès aux crédits bancaires et autres sources de financement et les pesanteurs selon le Fonds Africain de Développement Langue (FADL, 2004). La plupart des producteurs sont exclus des systèmes bancaires à cause du caractère risqué du secteur, de la saisonnalité des revenus agricoles, du manque de garanties, des taux d'intérêts élevés et des délais de remboursement médiocres (R. Meyer, 2007). La faiblesse de la bancarisation en milieu rural et l'accès difficile des ménages au crédit agricole, (15% seulement des producteurs) (DGESS/MARAH, 2021), constituent un handicap majeur pour les paysans à l'entrepreneuriat local.

De nombreux projets de grandes envergures visent aujourd'hui à résoudre les problèmes de durabilité des systèmes agricoles et alimentaires en lien avec les changements climatiques selon le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique (CIRAD, 2023). Cette résolution réside dans l'application de nouvelles approches qui prennent en compte les difficultés d'accès aux crédits bancaires, en accompagnant les paysans sur des bases de subvention des microprojets. « L'approche microprojet » a été adoptée dans la mesure où les procédures d'accès au financement, tout comme la mise en œuvre, sont plus simples (T. Genestoux et S. Coulibaly, 2015).

Pour pallier les difficultés de durabilité et de viabilité des activités après le projet, le Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), né d'une initiative de l'État pour soutenir la transformation structurelle du secteur rural, intervient dans les treize (13) régions du Burkina Faso en vue de financer de microprojets agricoles à travers la mise en œuvre de la composante 3, intitulée « Promotion et développement de l'agro-industrie par le secteur privé ».

Cependant, l'une des difficultés majeures qui demeure dans la mise en œuvre des microprojets est le ciblage des populations à partir d'un certain nombre de critères basés sur les dispositions socio-économiques des bénéficiaires. Au regard de ce qui précède, nous nous sommes donnés comme objectif de déterminer les paramètres socio-économiques pouvant contribuer à la viabilité économique des microprojets au sein des exploitations agricoles et des petites entreprises agroalimentaires.

## **1. Méthodologie**

### **1.1. Site de l'étude.**

Le Mouhoun et les Balé sont deux (02) provinces parmi les six (06) que compte la région de la Boucle du Mouhoun, située dans la partie Ouest du Burkina Faso. Cette zone est limitée au Sud-



Ouest par la région des Hauts-Bassins, au Sud-Est par la région du Sud-Ouest, à l'Est par la région du Centre-Ouest, au Nord-Est par la province du Nayala, au Nord par la province du Sourou, au Nord-Ouest par la province de la Kossi et à l'Ouest par la province des Banwa. Les deux (02) provinces couvrent une superficie de 11 255 km<sup>2</sup> et comptent dix-sept (17) communes dont dix (10) dans les Balé (RGPH, 2019).

## **1.2. Approche méthodologique**

Une approche mixte (à la fois quantitative et qualitative) a été adoptée dans le cadre de cette étude. La méthode quantitative a pour but de recueillir des données chiffrées dans un temps relativement court pour en produire une analyse représentative d'une population (F. Lebaron, 2006) pendant que celle qualitative, de manière complémentaire recueille les déclarations, les raisons et les justifications des répertoires des populations enquêtées cette dernière offre la possibilité à l'enquêté d'échanger librement avec l'enquêteur afin de comprendre les logiques d'action difficilement quantifiable. L'échantillon est constitué de tous les promoteurs de microprojets des provinces du Mouhoun et des Balé ayant été sélectionnés et cofinancés par le PReCA en 2021 et des personnes ressources (institutions impliquées). Il s'agit donc de cinquante-trois (53) personnes physiques et morales dont trente-six (36) promoteurs individuels et dix-sept (17) sociétés coopératives agricoles simplifiées (SCOOPS) ou associations.

Ces promoteurs sont issus de onze (11) communes dont quatre (04) au Mouhoun et sept (07) dans les Balé. Ils sont repartis dans deux (02) villes et trente (30) villages. Les enquêtes de terrain se sont déroulées de Septembre à Novembre 2023. Les outils mobilisés sont entre autres les enquêtes par questionnaire, les entretiens semi-individuels et la revue documentaire. Ces données ont été collectées suivant les variables telles que le sexe, le niveau d'instruction, le mode d'accès à la terre, le type d'activité, la formation reçue, le nombre d'année d'expérience et l'expérience en matière de crédit.

À la suite du traitement, les données ont fait l'objet d'une analyse à la fois quantitative et qualitative. L'analyse quantitative désigne l'ensemble des méthodes et des raisonnements utilisés pour analyser des données standardisées (c'est-à-dire des informations dont la nature et les modalités de codage sont strictement identiques d'un individu ou d'une situation à l'autre). Ces données résultent souvent d'une enquête par questionnaire mais peuvent également être produites par le codage de documents d'archives, de dossiers administratifs, de sources sonores ou visuelles



(M. Olivier, 2021). Les résultats des analyses des données ont nécessité pour certaines variables, des représentations graphiques réalisées à partir du logiciel Microsoft Excel 2016. Cette analyse s'est bâtie suivant la méthode de la statistique descriptive et celle d'analyse de contenu (Wanlin (2007, p.249) qui consiste pour ce dernier à « un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des « discours » extrêmement diversifiés et fondés sur la déduction ainsi que l'inférence. »

### **1.3. Le modèle théorique d'analyse.**

La recherche scientifique repose sur la prémisse qu'il existe une explication rationnelle à tout phénomène. Les phénomènes humains et les phénomènes sociaux n'échappent pas à cette règle. La recherche scientifique devrait, du moins en principe, permettre de révéler causes et effets. Peut-on cependant les analyser avec les mêmes méthodes que celles qui ont été mises au point en chimie ou en physique ? (B. Gauthier, 2009).

Dans *Les Règles de la Méthode Sociologique*, Durkheim souligne que l'explication des phénomènes sociaux repose avant tout sur la recherche séparée des causes efficientes qui les produisent (faits sociaux antécédents) et des fonctions qu'ils remplissent (fins sociales), laissant de côté les états de la conscience individuelle des acteurs ou agents (E. Durkheim, 1987).

De nombreuses techniques utilisant des groupes témoins, des sondages permettent de saisir des aspects changeants et dynamiques de cette même réalité sociale où les acteurs exercent leurs libertés. Cependant, l'objet des sciences sociales est aussi le sujet des phénomènes humains, la distinction entre objet et sujet mérite à cet effet une clarification (B. Gauthier, 2009).

L'on ne saurait retenir aucune distinction de nature entre les sciences sociales et les sciences humaines, car il est évident que les phénomènes sociaux dépendent de tous les caractères de l'homme y compris les processus psychophysiologiques et que réciproquement les sciences humaines sont toutes sociales par l'un ou l'autre de leurs aspects (J. Piaget, 1972). Dans le cadre de cette étude, il a été opportun de s'aligner au modèle d'analyse de B. Gauthier (2009) et de J. Piaget (1972). Il s'est agi de faire une description d'un certain nombre de critères des acteurs selon les ressources disponibles, et aussi d'analyser leurs logiques et aptitudes à la gestion des microprojets.

## 2. Résultats

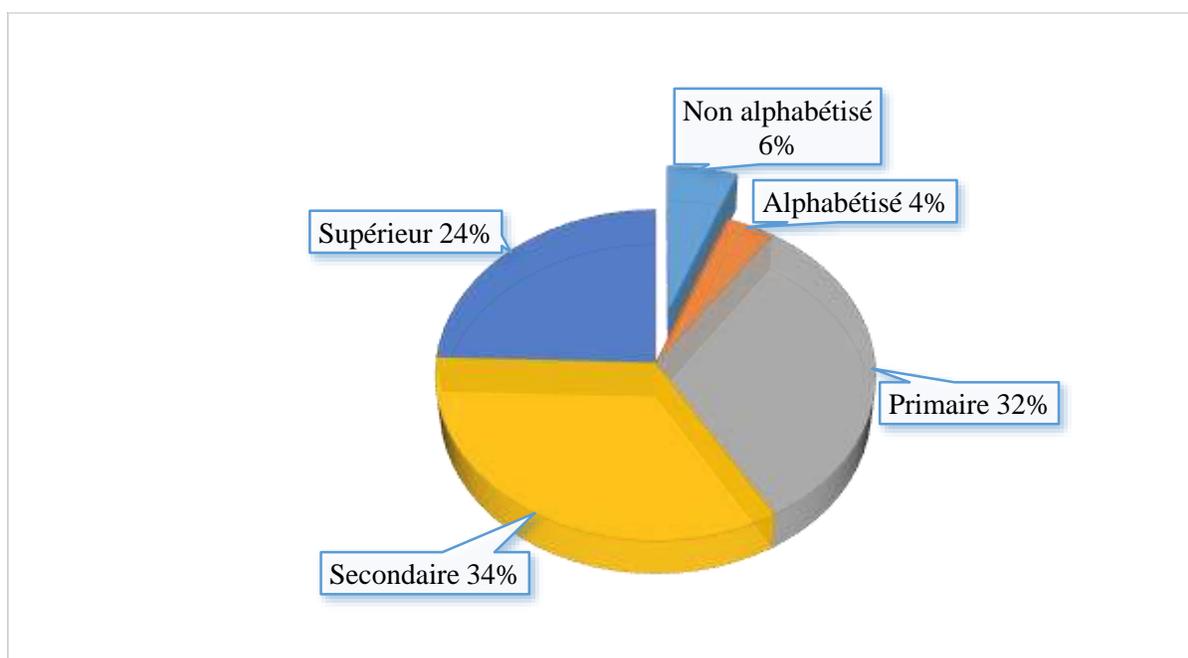
### 2.1. Analyse de la dimension genre dans les microprojets de la Boucle du Mouhoun Sexe des enquêtés

La répartition par sexe des porteurs de microprojets de PReCA, donne une domination des femmes soit un taux de 60,4% de sexe féminin contre 39,6% de sexe masculin.

### 2.2. Niveau d'instruction des acteurs des microprojets enquêtés

La répartition des enquêtés par niveau d'instruction se présente comme suite dans le graphique ci-dessous. Il ressort que 6% ne savent ni lire ni écrire. 32% ont un niveau de scolarisation primaire et 34% du niveau secondaire. Ce niveau global d'instruction permet aux acteurs une facilité d'apprentissage dans la gestion du projet.

**Graphique 1 : Niveau d'instruction des enquêtés**



Source : Données de terrain,

### 2.3. Processus d'acquisition de la terre

L'accès à la terre est un élément décisif. L'analyse des résultats de l'enquête (Tableau 1) montre que 34% des personnes enquêtées exercent leur activité sur des terres octroyées par leurs familles ; 28% exploitent des terres empruntées ; 28% par le biais de la location tandis que l'héritage de terre concerne 2% des enquêtés.

Cependant les titres de propriété attestés par des documents fonciers sont acquis mais la plus grande majorité (68%) se limite aux seuls procès-verbaux (PV) de palabre. En ce qui concerne la sécurisation foncière monsieur J. O a dit ceci : « *Mon terrain faisait l'objet d'un litige. Quand les gens du projet sont venus ils m'ont dit que si je veux bénéficier de l'appui de chercher un nouveau site avec des documents de sécurisation foncière pour déposer au projet dans les meilleurs délais.* ».

**Tableau 1 : Mode d'acquisition des terres**

<b>Document</b> <b>Mode d'accès</b>	PV de palabre	PV de cession	Permis d'exploiter	Attestation de possession foncière (APFR)	Permis urbain d'habité (PUH)	<b>TOTAL (%)</b>
Achat	15	2	2	4	6	<b>28</b>
Location	4	0	0	0	4	<b>8</b>
Propriété familiale	23	0	4	8	0	<b>34</b>
Héritage	2	0	0	0	0	<b>2</b>
Emprunt	25	0	0	4	0	<b>28</b>
<b>TOTAL (%)</b>		<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

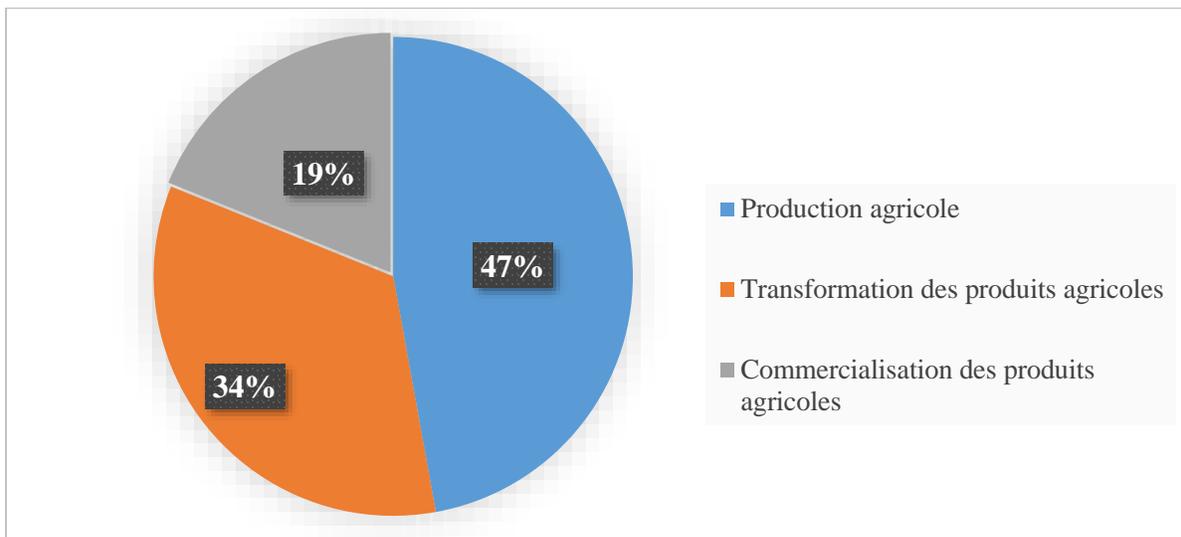
Source : Données de terrain,

#### **2.4. Analyse de la typologie des activités menées par les enquêtés**

Les activités conduites par les promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre des microprojets concernent le domaine de la production, transformation, commercialisation dans le secteur agricole notamment dans les filières riz, maïs, oignon, tomate, karité, mangue et anacarde.

Le graphique 2, ci-dessous donne plus de précision sur la proportion des différentes activités menées par les enquêtés. Ce graphique montre qu'un grand nombre des enquêtés (47%) ont pratiqué des activités de production agricole ; tandis que 37% ont exercé dans le domaine de la transformation des produits agricoles.

**Graphique 2 : Type d'activité menée**

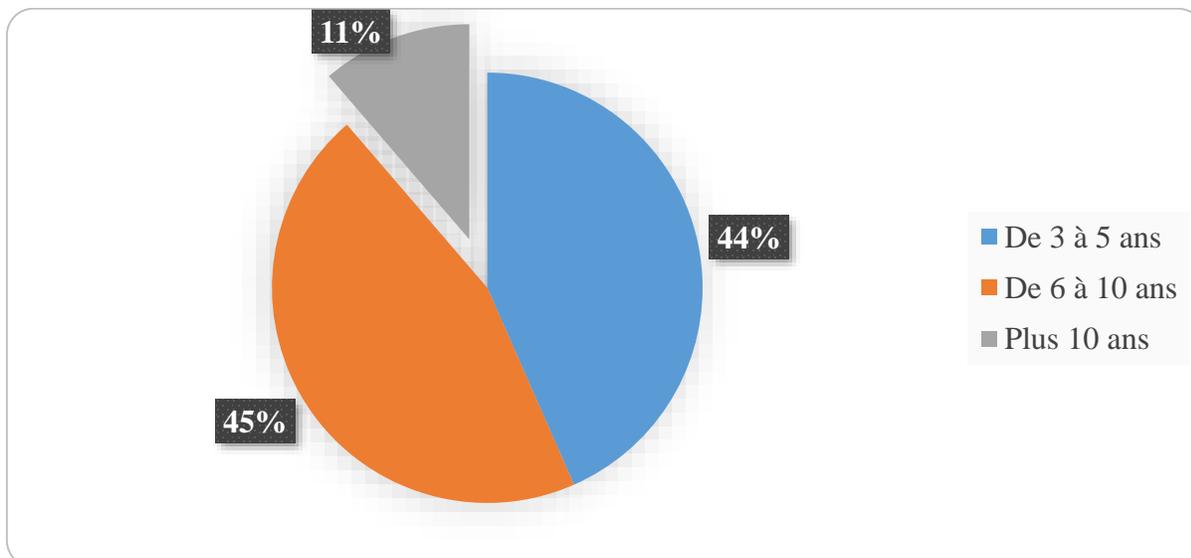


Source : Données de terrain,

### 2.5. Nombre d'années d'expérience dans l'activité

La proportion des promoteurs qui disposent d'une expérience allant de 03 à 05 ans dans l'activité est de 44% comme l'indique le graphique 3. Celle ayant une expérience entre 6 et 10 ans est à 45% tandis que 11% ont une expérience supérieure à dix (10) ans. Globalement, plus de la majorité des promoteurs ont une bonne expérience dans l'activité.

**Graphique 3 : Année d'expérience**

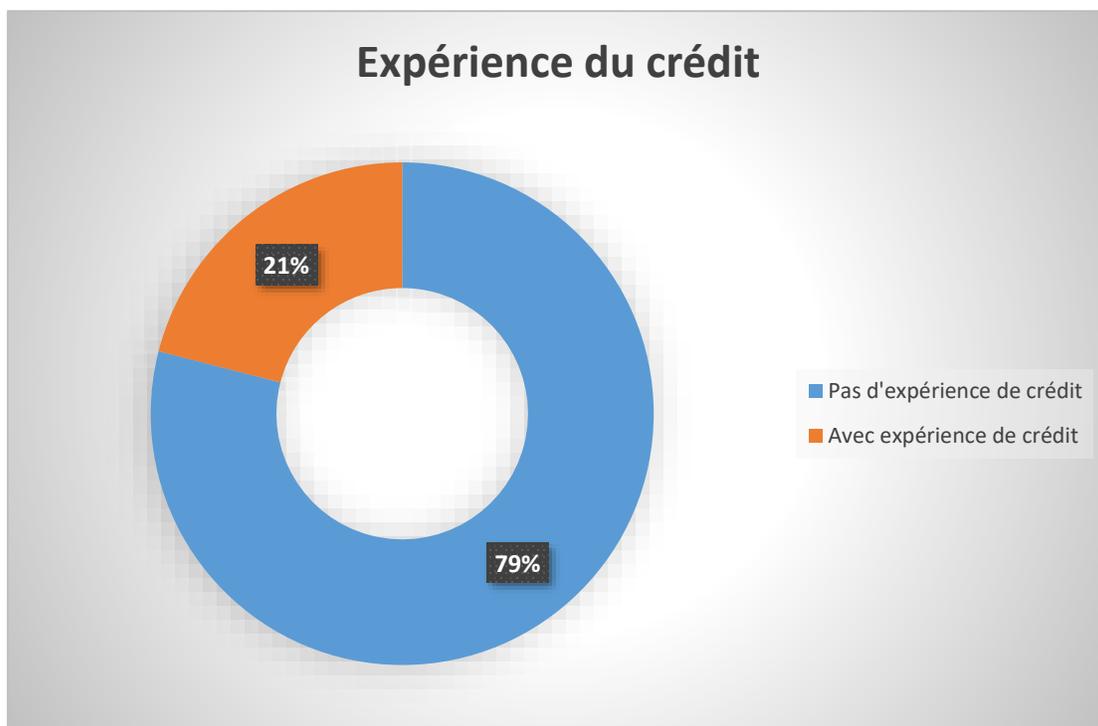


Source : Données de terrain,

## 2.6. Expérience du crédit

Les résultats de l'analyse figurant dans le graphique 4, montrent que 79% des enquêtés n'ont pas une expérience du crédit auprès des institutions financières contre 21% qui ont effectivement contractés des prêts dans ces institutions financières pour mener leurs activités. Les raisons évoquées par la première catégorie de personnes sont entre autres les conditions difficiles d'accès au crédit notamment les garanties demandées, le taux d'intérêt élevé et les délais de remboursement jugés très courts.

**Graphique 4 : Expérience du crédit**



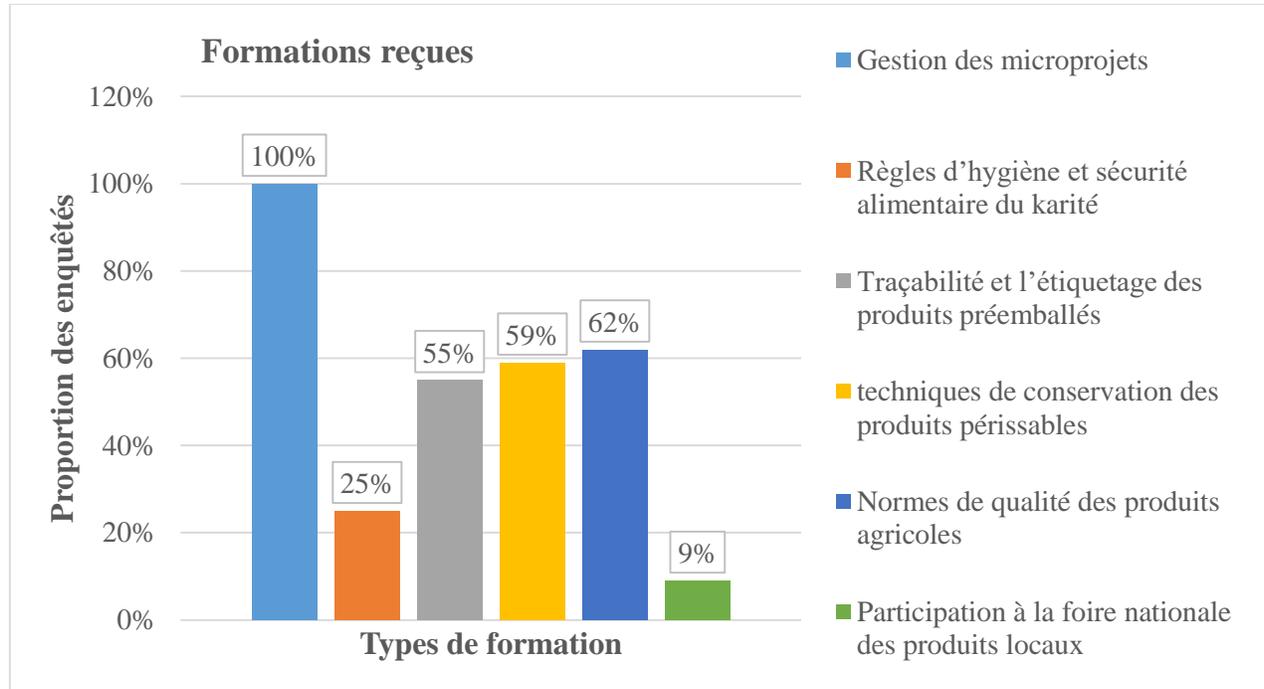
Source : Données de terrain,

## 2.7. Participation aux formations spécialisées par les répondants

À la lecture du graphique 5 (ci-dessous), il ressort que tous les enquêtés ont affirmé avoir reçu des formations spécialisées après l'obtention de la subvention et ce, au moment opportun. Ils ont tous (100%) reçu une formation sur la gestion des projets. Parmi les personnes enquêtées, 25% ont également été formés sur les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et 55% sur la traçabilité et l'étiquetage des produits préemballés. De même 59% des promoteurs ont reçu des formations sur les techniques de conservation des produits périssables tandis que 62% de ces enquêtés sur les normes de qualité des produits agricoles. Seulement 9% des enquêtés ont bénéficié d'un

renforcement de capacités par la participation à une rencontre commerciale à Ouagadougou dans le cadre de la foire nationale des produits locaux.

**Graphique 5 : Formations reçues par les enquêtés**



Source : Données de terrain,

## 2.8. Analyse de l'impact de l'insécurité sur l'activité des enquêtés

Il en ressort des résultats du graphique 6 que 26% des enquêtés sont impactés par la situation sécuritaire<sup>1</sup>. Cet état de fait, selon les concernés, engendre des difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières (amandes de karité, riz paddy, oignon et maïs), la hausse des prix des produits, l'écoulement des produits et la conduite des activités sur certains sites. Madame A. S explique cela en ces termes « *J'achète les variétés TS2 et Orylux de riz paddy dans des villages pour décortiquer et vendre. Ces variétés sont très appréciées par les clients mais nous avons des difficultés aujourd'hui à pouvoir les satisfaire à cause de la situation sécuritaire* ». Tandis qu'une autre promotrice en l'occurrence madame H. G dit ceci : « *Dans mon village je conservais les oignons dans un magasin mais avec le déplacement forcé de la population, j'étais*

<sup>1</sup> Le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire depuis 2015.

*dans l'obligation de transporter le produit à Dédougou pour poursuivre la conservation grâce au soutien et à la solidarité d'une autre bénéficiaire du projet ».*

**Graphique 6 : Impact de l'insécurité sur l'activité des enquêtés**



Source : Données de terrain,

### 2.9. Analyse de la capacité d'autofinancement des enquêtés

Il ressort des résultats issus du tableau 2 que 32% des enquêtés ne peuvent pas autofinancer leurs activités. La capacité d'autofinancement minimale est de -832 600 et celle maximale de 4 640 000 FCFA.

**Tableau 2 : Capacité d'autofinancement des activités par les enquêtés**

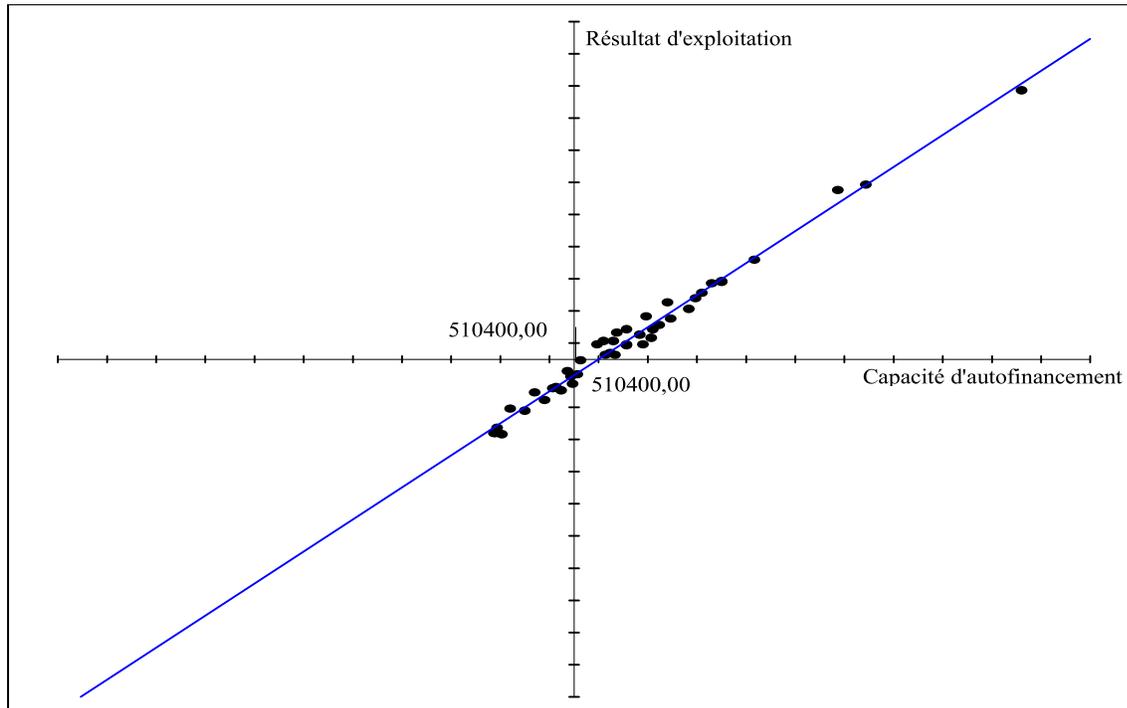
Capacité d'autofinancement (FCFA)	Effectif	Fréquence (%)
<0	14	32
[0; 900 000[	18	41
[900 000 ;1 800 000[	8	18
[1 800 000 ;2 700 000[	1	2
[2 700 000 ; 3 600 000[	2	5
[3 600 000 ; 5 000 000[	1	2
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>100</b>

Source : Données de terrain,

## 2.10. Corrélation entre le résultat d'exploitation et la capacité d'autofinancement

Le graphique (7) ci-dessous montre les points de coordonnées (capacité d'autofinancement ; résultat d'exploitation).

**Graphique 7 : Corrélation résultat d'exploitation et autofinancement**



Source : Données de terrain,

L'équation de la droite de régression est la suivante:

$$\text{Résultat d'exploitation} = 1,00 * \text{Capacité d'autofinancement} \pm 249362,20.$$

Le coefficient de corrélation est : +0,99 . La dépendance est très significative.

La capacité d'autofinancement explique 98% de la variance de résultat d'exploitation. Par conséquent la capacité d'autofinancement est liée au résultat d'exploitation.

## 2.11. Perception des promoteurs sur les facteurs favorables à la réussite des microprojets

L'analyse des facteurs favorables qui ont contribué à la réussite des microprojets grâce au financement sont par ordre décroissant selon le tableau 3, ci-dessous, la disponibilité d'équipement adéquat (31%), l'accès au financement (26%), la disponibilité de fonds de roulement (26%), les formations techniques (13%) et l'accès au marché (11%).

**Tableau 3 : Facteurs de réussite du microprojet**

Facteurs de réussite des microprojets	Fréquence (%)
Accès au financement	26
Formations techniques	13
Disponibilité d'équipement adéquat	31
Disponibilité de fonds de roulement	19
Meilleur accès au marché	11

*Source : Données de terrain,*

### **3. Discussion**

La présente étude montre que le niveau d'instruction obtenu est supérieur à celui rapporté par DGDT/MINEFID (2019) dans son rapport d'étude de référence de la région de la Boucle du Mouhoun dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL<sup>2</sup> et du PUS-BF<sup>3</sup>. Ce rapport montre que 22,19% des chefs de ménages ont fréquenté le primaire et la province des Balé concentre la plus grande proportion de chefs de ménage n'ayant aucun niveau.

Du reste le niveau d'instruction assez élevé des promoteurs de microprojets pourrait être un atout dans les formations techniques dispensées à leur profit. La gestion du microprojet nécessite des connaissances de bases et le niveau d'instruction permet de pallier à cela et du même coup de faciliter l'enregistrement des opérations pendant l'exécution des activités.

Sur le plan de la sécurisation foncière, la majorité des promoteurs ne disposent pas de documents juridiques sécurisés. En cas d'actions de contestation cela pourrait impacter négativement la mise en œuvre du microprojet soit par sa délocalisation ou même simplement par son arrêt. Les résultats obtenus sont inférieurs à ceux de (L. Cotula, 2010) qui affirme que la sécurisation des droits fonciers est un défi de premier plan pour promouvoir des investissements agricoles inclusifs et des modèles d'entreprises porteurs d'opportunités pour les petits producteurs. En réalité il existe un dispositif institutionnel chargé du choix des promoteurs des microprojets qui est piloté par la Chambre Régionale de l'Agriculture. L'existence de commissions spécialisées (CPS et CAP) de sélection des microprojets accompagnées par les comités techniques d'analyse des dossiers permet de résoudre souvent le problème de ciblage des promoteurs et d'atteindre efficacement les objectifs des projets de développement.

<sup>2</sup> Programme d'Appui au développement des Economies Locales (PADEL)

<sup>3</sup> Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)



Les visites de terrain organisées par les comités techniques permettent de constater de visu le site du projet et d'apprécier l'inventaire des ressources nécessaires et le mode de mobilisation proposé par le promoteur. Les résultats de ces travaux pourraient être davantage pris en compte plutôt que de mettre l'accent sur la qualité technique de rédaction des dossiers. En outre le cumul de la fonction de rédacteur de microprojet (CREER, personnes ressources) avec celle de responsable de sélection des microprojets (membre CPS ou CAP, membre de comité technique d'analyse) ne garantit pas la transparence totale dans la sélection des microprojets. Les insuffisances liées aux aptitudes et au comportement de certains membres, influent négativement sur la qualité du travail de ces instances.

Aussi, certains promoteurs disposent de plusieurs microprojets sélectionnés par les mêmes instances. En dépit du fait que ces microprojets proviennent d'autres partenaires, cela réduit les chances d'autres personnes qui n'ont jamais bénéficié de microprojets.

S'agissant de l'apport personnel demandé aux promoteurs, il ressort que les contributions sont élevées comparativement à leur capacité financière. Cela exclu la participation de bon nombre de populations aux appuis. Certains promoteurs dont les dossiers ont été sélectionnés sont obligés d'emprunter de l'argent pour le déposer dans leur compte bancaire juste le temps du décaissement de la subvention. Cela constitue donc un handicap important dans la mise en œuvre et la rentabilité des microprojets, et dénature la notion de co-financement des activités.

Les résultats sont similaires à ceux de FENOP (2010) qui rapporte à l'évaluation à mi-parcours du Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP) dans les régions du Nord et de l'Ouest du Burkina Faso que la contribution des promoteurs est très élevée par rapport au pouvoir économique de la majorité des promoteurs.

Dans l'ensemble les montants des budgets de microprojets sont satisfaisants même si certains budgets initiaux (11%) n'ont pu couvrir les besoins sur le terrain. Le projet ne prévoit pas de budget destiné à l'ajustement d'un microprojet même si les acteurs évoquent l'augmentation des prix de certains équipements et matériels et des matières premières. Le cas du forage négatif à Boromo en est une illustration.

Les résultats sont similaires à ceux de (D. Pesche, 2003) qui rapporte que si les montants sont assez importants, ils ne doivent pas cacher les impacts forcément limités de ces investissements



localement, en partie lié au fait du plafonnement des projets financés et de leur focalisation sur les actions à rentabilité souvent très différée. Sur la base de l'analyse de la performance (rentabilité) des microprojets, les résultats d'exploitation ont été positifs pour la majorité des promoteurs malgré le fait que la situation sécuritaire impacte négativement sur la performance de certains microprojets (26%). Il ressort des opinions des promoteurs que l'appui en moyens de production, en intrants et matières premières contribue véritablement à la rentabilité des microprojets. L'évaluation financière des microprojets montre ainsi un niveau assez satisfaisant au regard des investissements réalisés dès la première année de leur mise en œuvre.

Plus de 2/3 des microprojets ont des résultats d'exploitation positifs c'est-à-dire qui engrangent des bénéfices. Le résultat le plus faible enregistré est de -1 189 000 FCFA et le plus grand bénéfice est obtenu par un microprojet de commercialisation de riz 4 270 000 FCFA. A ce niveau les microprojets qui parviennent à faire plusieurs rotations dans la production comme les activités de transformation et la commercialisation du riz et d'amandes de karité enregistrent des bénéfices assez significatifs. Par contre, les microprojets de production n'ont pas le même rythme de progression du résultat d'exploitation à cause de la saisonnalité des revenus.

Nos résultats sont similaires à ceux de T. Genestoux et S. Coulibaly (2015) qui affirment que les microprojets sont souvent évalués à n+2 ou n+3 pour savoir véritablement la viabilité des actions.

## **Conclusion**

La présente étude, réalisée dans la Boucle du Mouhoun a porté sur un échantillon de cinquante-trois (53) individus ((individuels et sociétés coopératives agricoles simplifiées ou associations). Partant de l'analyse des mécanismes d'intervention des projets dans le milieu agricole, cette étude a permis de mettre en exergue, les insuffisances et les limites de certaines méthodes d'interventions. Dans le contexte de l'appui de PReCA, elle a permis d'appréhender les forces et les faiblesses des acteurs de la Boucle du Mouhoun en matière de dispositions et capacités en gestion des microprojets. Il s'est agi entre autres du niveau d'instruction, la disponibilité des terres exploitables, le niveau de formation à l'entrepreneuriat, l'implication des femmes et des jeunes dans l'entrepreneuriat.

L'analyse des indicateurs de technicité a permis de relever une amélioration de la technicité des promoteurs avec l'appui du PReCA, se traduisant par des actions positives : un niveau d'instruction acceptable des promoteurs, de bonnes pratiques agricoles de production et de transformation selon



les normes de qualité des produits agricoles, la valorisation progressive des produits locaux (transformation des amandes de karité en beurre de karité ou en savon, d'étuvage du riz et de conservation d'oignon).

Dans l'ensemble, l'analyse financière montre que plus de deux tiers (2/3) des promoteurs disposent de capacités à pouvoir financer leurs propres activités dès la première année du projet.

### **Références bibliographiques**

COTULA Lorenzo, 2011, *Acquisitions foncières en Afrique : que disent les contrats ?* Institut International pour l'environnement et le développement (iied), Royaume-Uni, 58p.

DGESS/MARAH, 2022, *Tableau de bord statistique de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques 2021*, 96p

DGDT/MINEFID, 2019, *Etude de référence de la région de la Boucle du Mouhoun dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL et du PUS-BF*. Version finale, 236p

DURKHEIM Emile., 1987, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 22e édition, n° 31730, 149 p.

GENESTOUX Thibaul et COULIBALY Siaka, 2015, *Le rôle et la place des microprojets dans le développement des pays d'Afrique de l'Ouest selon les acteurs du sud. Focus sur le Burkina Faso et analyse comparée avec les acteurs du Bénin, du Mali et du Togo*, Rapport définitif ,58 p.

INSD, 2018, *Résultats de l'Enquête multisectorielle continue de 2018 (EMC-2018)*, 97 p.

INSD, 2022, *Rapport synthèse des résultats définitifs 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso 2019*, 133 p.

LEBARON Frédéric, 2006, *l'enquête quantitative en sciences sociales : recueil et analyse de données*, Paris, Dumond, 192 p.

MARTIN Olivier, 2020, *L'Analyse quantitative des données*, Malakoff, France, Armand Colin, 5e éd, 125 p.



FAYAMA Tionyéle et MAÏGA Alkassoum, 2020, *Innovations agricoles dans la commune de Banfora au Burkina Faso : Entre politiques publiques et logiques paysannes face à l'adoption des cultures céréalières*, Paris, France, l'harmattan, 333 p.

PIAGET Jean, 1972, *Épistémologie des sciences de l'homme*, Paris, Gallimard (coll. « Idées »), p.15-16.

MEYER Richard., 2007, *Microfinance services for agriculture : opportunités and challenges*, Paris, France, 12 p.

MINEFID, 2022, *Rapport sur la coopération pour le développement*, 105 p.

PESCHE Denis, 2003, *Capitalisation sur l'appui aux organisations paysannes dans le cadre des programmes "services agricoles" de la Banque mondiale : Le cas du Burkina Faso (PNDSAI)*, 39 p.

RGPH, 2019, *Monographie de la région de la Boucle du Mouhoun*, 180 p.

WANLIN Philippe, 2007, « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels, recherches qualitatives », Hors-Série - numéro 3, ISSN 1715-8702, p.243-272., *Actes du colloque bilan et perspectives de la recherche qualitative*, Association pour la recherche qualitative.

ZOUNGRANA Tanga Pierre, 2004, *La participation locale au financement des microprojets dans le Boulgou (Burkina Faso)*, Servizi Grafici Editoriali Padova, 118 p.

### **Sitographie**

<https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2023/journees-sur-les-innovations-agricoles-au-burkina-faso>(Consulté le 11/10/2023 à 15h52mn TU),

<http://www.fenop.org/?p=382> (Consulté le 12/10/2023 à 16h 04mn TU)

<https://www.afdb.org/fr/about-us/corporate-information/african-development-fund-adf> (consulté le 01/02/2021 à 22h 10 mn TU)